

Déclaration du collectif *Pyrénées Libres*

Jeudi 1^{er} mars s'est réuni un collectif haut-pyrénéen pratiquant notamment diverses activités randonnées, escalade, raquettes dans les Hautes Pyrénées, composé :

- de membres de l'association Cauterets Devenir
- d'élus du groupe Cauterets à Venir
- et de citoyens, non affiliés, signataires des pétitions: « Non à une redevance pour randonner dans le Néouvielle », « Non au nouveau péage d'accès au massif du Néouvielle » et « Pour un accès libre et gratuit à la vallée du Marcadau ».

Notre collectif constate :

- qu'il n'est fait aucune référence à un quelconque texte relatif à la protection de l'environnement alors que l'arrêté est pris pour « satisfaire aux objectifs de protection du site naturel remarquable de Néouvielle »,
- aucune référence à une étude d'impact ou à un projet d'aménagement afin de mieux protéger le site
- que la période d'application, « de mi-avril à fin novembre » est totalement disproportionnée pour régler un problème survenant « en période estivale »
- qu'une atteinte tout aussi sérieuse à la législation relative aux conditions d'accès aux espaces naturels se produit également sur la commune de Cauterets, dans la vallée du Marcadau

Notre collectif s'interroge donc sur :

- la légalité d'un péage sur une RD
- le pouvoir des Présidents du SIVU et du Conseil Départemental d'en instaurer un

Et se demande en quoi l'instauration d'un péage peut réduire « les cas de stationnements sauvages ».

Nous sommes attachés à un accès libre et gratuit aux espaces naturels, et tout aussi soucieux de leur protection face aux impacts d'une éventuelle surfréquentation. Mais nous ne pensons pas que les mesures adoptées soient très adéquates.

Nous souhaitons donc réaffirmer collectivement notre volonté d'exercer notre vigilance contre toute tentative de mise à mal de l'accès libre et gratuit à la montagne et aux espaces naturels pour des raisons autres qu'environnementales.

Aussi, nous souhaitons interpeller les décideurs politiques et Mme La Préfète sur la nécessité de retirer cet arrêté et d'entamer la concertation la plus large possible afin d'aborder sereinement les problèmes générés par la saturation des parkings l'été ou le maintien d'un accès libre et gratuit aux espaces naturels (vallée du Marcadau à Cauterets). Et nous souhaitons être associés à d'éventuelles études sur les impacts environnementaux de la fréquentation des sites du Néouvielle.

Enfin, nous invitons les hauts pyrénéens qui souhaitent prendre une part active à notre démarche, à signer les pétitions en ligne et à nous contacter à l'adresse mail suivante : librespyrenees65@gmail.com

Liens des pétitions : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/redevance-randonner-neouvielle-vallee-marcadau/39160> (22602 signatures)

<https://www.change.org/p/jean-paul-souvigny-non-au-nouveau-peage-d-acces-au-massif-du-neouvielle>
(2632 signatures)

<https://www.change.org/p/monsieur-le-pr%C3%A9sident-d-espaces-cauterets-pour-un-acc%C3%A8s-libre-et-gratuit-%C3%A0-la-vall%C3%A9e-du-marcadau> (2139 signatures)